

Public concerné

Formateurs d'organisme de formation ou d'entreprise du secteur du transport routier de voyageur (TRV), du transport routier de marchandise (TRM) et de la logistique.

Prérequis

Les participants doivent être titulaires du certificat de formateur sauvetage secouriste du travail SST en cours de validité (copie à joindre au bulletin d'inscription).

Objectifs de la formation

Objectifs de formation : former les acteurs prévention secours du TRV (APS TRV) et du TRM (APS TRM) et les évaluer en vue de leur certification. Les APS formés participent à leur propre prévention et à la maîtrise des risques de leur entreprise et portent secours en cas d'accident du travail.

Objectifs pédagogiques :

- Promouvoir le dispositif de formation TRL « transport routier, activités auxiliaires et logistique » s'intégrant à la démarche de prévention d'une entreprise du secteur.
- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des améliorations.
- Construire, animer la formation APS.

Contenu de la formation

- Connaissance et enjeux du secteur Transport routier, activités auxiliaires et logistique. - Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention transport routier et logistique (APTRL) et l'acteur prévention secours (APS).
- Acteurs impliqués en interne et en externe.
- Méthode et outils d'observation et d'analyse de situations de travail et de recherche d'amélioration.
- Organisation, animation et évaluation des formations d'APS TRV et APS TRM sur la base du document de référence Transport routier, activités auxiliaires et logistique (référentiels).
- Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif de formations.

Méthodes pédagogiques utilisées

Le stage se déroule en deux séquences discontinues avec une période d'application hors session de formation estimée à 2 jours.

Il s'appuie sur des exposés didactiques et des mises en situation pratiques.

Durée

5 jours soit 35 heures

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS un certificat de formateur d'acteurs prévention secours - transport routier, valable 36 mois.

Devenir formateur d'acteurs prévention secours du secteur du transport routier et logistique

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours – transport routier » (MAC formateur APS TR) d'une durée de 14 heures. Le prérequis du MAC formateur APS TR est d'être à jour de sa formation de formateur SST.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur INRS.